



### Recours temps partiels et disponibilités

Vous n'avez pas obtenu votre temps partiel ou la quotité souhaitée, vous n'avez pas obtenu votre disponibilité, faites un recours et saisissez la CAPD (qui se tiendra le 5 juillet 2022).

[Comment saisir la CAPD et initier un recours](#)



### Recours suite aux résultats du mouvement

Les résultats du mouvement départemental 2022 sont maintenant connus pour certains, "au fil de l'eau" pour d'autres (à consulter sur i-prof / Siam).

Affectation non désirée ? Doute sur l'équité de traitement ? Vous pouvez agir et tenter un recours gracieux ou contentieux.

**Le SE-Unsa 67 vous accompagnera dans votre communication avec l'administration !**

[Comment initier un recours](#)



### Pas encore adhérent-e ? Optez pour l'adhésion anticipée !

Adhérent-e dès maintenant mais prélevé-e après la rentrée ? C'est possible.

Être adhérent-e dès maintenant, c'est bénéficier dès aujourd'hui (et pour toute l'année scolaire 2022/2023) de tous les services d'un syndicat utile.

[J'adhère](#)



Suivez-nous !



[se-uns67.net](https://www.se-uns67.net)

[Désabonnement](#)